



## Droit des personnes concernant ma demande de ré-intégration à la nationalité française

Par **Hamid la fleur**, le **17/02/2020** à **20:49**

Bonjour,

Je vous serai gré de bien m'informer sur ma situation actuelle, relative ma demande de ré-intégration à la nationalité française.

On me demande de justifier : une affaire qui remonte à l'année 2005 où j'ai été condamné à 6 mois avec sursis et une interdiction de gérance pendant 5 ans et, ce, pour des raisons que refuse intégralement car mon intention en cette période était de m'apercevoir que j'ai été utilisé et que étant dans une situation de précarité.

Nonobstant cela, je rejette en mon âme et conscience, ces accusations dont j'ai été victime et dont j'ai payé le prix.

Plaise à vous, de bien vouloir m'informer sur la procédure à suivre pour que ma demande de citoyenneté française me soit rendue, étant né en France le 21/08/1954 à Melun (Seine-et-Marne).

Cordialement. Mr xxxxxxxxxxx

Par **youris**, le **18/02/2020** à **20:54**

bonjour,

pour quel motif précis avez-vous été déchu de votre nationalité française que vous aviez acquise régulièrement en plus de votre nationalité d'origine ?

salutations